

Élaborer ou actualiser un projet d'établissement ou de service

Enjeux

Les réglementations en vigueur et l'évolution des politiques sociales impliquent que les administrateurs et les professionnels développent des compétences et des pratiques d'élaboration et de gestion de projet afin de se positionner sur leur territoire, de s'inscrire dans les dynamiques partenariales, d'actualiser périodiquement leur projet institutionnel, de répondre à des appels à projets de façon réactive, de mettre en place et d'évaluer des expérimentations.

Les formes que peuvent prendre ces projets sont de plus en plus diverses (établissement, service, dispositif, plateforme, réseau...) mais toutes relèvent de mêmes bases méthodologiques.

Public

Cette formation s'adresse aux professionnels d'établissements ou services sociaux, médicosociaux ou sanitaires.

Prérequis

Il est préférable que les professionnels en formation aient déjà une certaine expérience dans l'exercice de leur métier et dans le travail institutionnel pour passer à une posture stratégique où ils deviennent capables de sortir de leur périmètre de compétence pour concevoir les missions d'un établissement ou service, son positionnement dans l'environnement, sa déclinaison en offre de service, les conditions de mobilisation en ressources humaines financières et logistiques.

Objectifs

Au terme de cette action de formation les professionnels devront être capables de :

1. Expliciter le cadre légal et réglementaire dans lequel s'inscrivent les différents types de projets et leur négociation : projet institutionnel ou interinstitutionnel, appels à projet, transformation d'une offre de service, mise en place d'une plateforme, ...
2. Mettre en place un cadre et une méthode permettant la participation de tous les acteurs concernés par le projet
3. Prendre en compte les valeurs, la vision de l'organisme gestionnaire et son projet stratégique
4. Positionner l'établissement et le projet dans son environnement global (social, économique, politique, réglementaire, environnemental) et local (place dans le dispositif territorial et le réseau de partenaires) et dégager les enjeux du projet
5. Prendre en compte l'évolution et les demandes du public accueilli ou potentiel
6. Analyser l'offre de service de façon dynamique et dégager ses forces et faiblesse au vu du projet à construire
7. Définir les axes stratégiques du projet à partir de ce double diagnostic externe et interne
8. Définir un plan et des fiches actions pour mettre en œuvre ces axes stratégiques et en évaluer la réalisation

Contenu et méthodes

Le cursus pédagogique suit la démarche générale de méthodologie du projet : mise en place du cadre, diagnostic externe et interne, définition d'objectifs stratégiques, plan d'action, conduite du changement. Il sera organisé en 7 modules selon cette progression.

Chaque module comprend :

- une présentation des objectifs de la session
- un temps d'apport théorique et de discussion à partir de l'expérience des participants
- un temps d'application sous forme de mise en situation à travers l'étude de cas construite par le cabinet (cas le dispositif Martin)

Les exposés sont illustrés par des diaporamas et des documents écrits mis à la disposition des stagiaires.

Un guide d'élaboration de projet assorti d'une bibliographie est remis aux participants et sera amendé et enrichi progressivement au cours de la formation.

Module 1 : Introduction : expliciter le cadre légal des ESMS et la méthodologie de projet (1 journée)

1. Inventaire de l'expérience et des connaissances des participants sur le thème du projet (Quiz et présentations croisées)
2. Présentation du cadre légal et des évolutions actuelles des politiques sociales dans lesquelles s'inscrivent les différents types de projet des ESMS (décrets, recommandations)
3. Présentation et première expérimentation du cadre méthodologique de la gestion de projet dans une approche coopérative (étude de cas « le dispositif Martin »)

Module 2 : Diagnostic externe : analyser la demande (1 journée)

1. Présenter la complexité de la fonction client et ses différents acteurs dans le secteur des ESMS (exposé suivi d'études de cas à partir de l'expérience des participants)
2. Analyser les impacts du macro-environnement et de l'environnement local à partir d'une adaptation des techniques de marketing au secteur des ESMS (méthode PELT et grille d'analyse des menaces et opportunités)
3. Donner une place spécifique à l'expression de la demande et des besoins des usagers (jeu de plateau avec nomenclature serafin ph)

Module 3 : diagnostic interne : analyser l'offre de service (1 journée)

1. Analyser l'offre de service (méthode d'analyse des processus et des groupes blue print)
2. Expérimentation et synthèse à partir du cas « le dispositif Martin »

Module 4 : Définir les axes stratégiques du projet (1/2 journée)

1. Présentation de la méthode du FFOM et de sa déclinaison en axes stratégiques
2. Méthodologie de rédaction d'objectifs SMART
3. Expérimentation et synthèse à partir du cas « le dispositif Martin »

Module 5 : décrire la nouvelle offre de service (1/2 journée)

1. Présentation du plan type de déclinaison d'une offre de service
2. Expérimentation et synthèse à partir du cas « le dispositif Martin »

Module 6 : mettre en place un plan d'action (1/2 journée)

4. Présentation méthodologique : du projet au programme (méthode PERT), hiérarchie des objectifs et programmation de logique des actions, calcul des moyens à mettre en œuvre, calendrier
5. Analyse et adaptation des modèles de fiches action (étude de cas le dispositif Martin »)

Module 7 : Le dispositif de suivi et d'évaluation : (1/2 journée)

1. Articulation du plan d'action du projet d'établissement, de la démarche d'amélioration continue des pratiques, des rapports annuels d'activité mise en place d'un comité de suivi, échéance d'actualisation du projet.
2. Mise en place d'un plan d'accompagnement du changement
3. Expérimentation et synthèse à partir du cas « le dispositif Martin »
4. Évaluation de l'ensemble de la formation (Quiz et fiche d'évaluation individuelle suivie d'un tour de table)

Modalités d'évaluation

Une évaluation individuelle des compétences acquises est réalisée en début et en fin de formation sous la forme d'un quiz reprenant les différents objectifs :

1. Expliciter le cadre légal et réglementaire
2. Mettre en place un cadre et une méthode permettant la participation de tous les acteurs
3. Prendre en compte les valeurs, la vision de l'organisme gestionnaire et son projet stratégique
4. Positionner l'établissement et le projet dans son environnement et dégager les enjeux du projet
5. Prendre en compte l'évolution et les demandes du public
6. Analyser l'offre de service et dégager ses forces et faiblesse
7. Définir les axes stratégiques du projet
8. Définir un plan et des fiches actions
- 9.

Une appréciation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du dernier module

Durée

L'ensemble de la formation se déroule sur 7 modules et sur un total de 5 journées de 7H, soit 35H

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, dans un établissement loué par l'organisme de formation, avec un minimum de 7 et un maximum de 15 personnes.

Elle peut se réaliser aussi en inter ou en ligne sur le même total de 7 modules à partir de 10 participants.

Tarifs

En intra : 6600 € TTX pour le groupe

En inter ou en ligne : 810 € TTC par participant